
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
SESSION 2023-2024

25 AVRIL 2024

PROPOSITION DE DÉCRET¹

MODIFIANT L'USAGE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉPREUVES
EXTERNES CERTIFICATIVES (CEB, CE1D ET CESS) ET CRÉANT UNE
ATTESTATION DE SUIVI DE L'APPRENTISSAGE EN IMMERSION LINGUISTIQUE

AMENDEMENT(S)

DÉPOSÉ(S) EN SÉANCE

¹ Voir doc. 434 (2022-2023) n°1 à n°3.

TABLE DES MATIÈRES

1	Amendement n°1 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet	3
2	Amendement n°2 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet	3
3	Amendement n°3 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet	3
4	Amendement n°4 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet	4
5	Amendement n°5 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet	4

1 Amendement n°1 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet

A l'article 1^{er} de la proposition,

- a) Les termes « élèves peuvent répondre aux » sont insérés avant les termes « épreuves externes certificatives »
- b) Les termes « sont rédigés et passés » sont supprimés.

Justification

L'amendement vise à suivre les recommandations émises à la suite des Etats généraux de l'immersion.

2 Amendement n°2 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet

A l'article 2 de la proposition,

- a) Les termes « les élèves peuvent répondre à l' » sont insérés avant les termes « épreuve externe certificative »
- b) Les termes « est rédigée et passée » sont supprimés.

Justification

L'amendement vise à suivre les recommandations émises à la suite des Etats généraux de l'immersion.

3 Amendement n°3 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet

A l'article 3 de la proposition,

- a) Les termes « élèves peuvent répondre aux » sont insérés avant les termes « épreuves externes certificatives »
- b) Les termes « sont rédigés et passés » sont supprimés.

Justification

L'amendement vise à suivre les recommandations émises à la suite des Etats généraux de l'immersion.

4 Amendement n°4 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet

A l'article 4 de la proposition,

- c) Les termes « les élèves peuvent répondre aux » sont insérés avant les termes « épreuves externes certificatives »
- d) Les termes « sont rédigés et passés » sont supprimés.

Justification

L'amendement vise à suivre les recommandations émises à la suite des Etats généraux de l'immersion.

5 Amendement n°5 déposé par Mme Mathilde Vandorpe, Mme Marie-Martine Schyns, Mme Anne-Catherine Goffinet

A l'article 6 de la proposition,

- a) Les termes « 1^{er} septembre » sont chaque fois remplacés par « le premier jour de la rentrée scolaire » ;
- b) « 2023 » est remplacé par « 2024/2025 » ;
- c) « 2025 » est remplacé par « 2025/2026 » ;
- d) « 2028 » est remplacé par « 2028/2029 ».

Justification

L'amendement vise à adapter la production des effets du décret, pour le rendre soutenable au niveau des écoles et en suivant le nouveau calendrier scolaire annuel.